Vous avez des difficultés avec l'orthographe?



Si vous êtes inscrit en géographie en discipline principale :

Face aux difficultés de nombreux étudiants concernant l'expression écrite, il a été décidé par les enseignants du Département de Géographie, de fournir à chacun des étudiants inscrits en Licence 1 de Géographie un accès personnel à l'application payante *Projet Voltaire*: https://www.projet-voltaire.fr/

- Pour vous connecter à votre espace personnel sur cette application, votre identifiant est : **prenom.nom** (correspondant à la première partie de votre adresse électronique du type prenom.nom@etu.univ-tlse2.fr)
- Le mot de passe est : **geo**

Cet accès est strictement personnel, il ne doit être communiqué en aucune manière à un tiers et vous ne devez en aucun cas utiliser les identifiants d'un autre étudiant.

Par ailleurs, vos enseignants disposent d'un accès administrateur sur cette application et pourront le cas échéant constater votre utilisation voire votre progression sur ce programme.¹

[note d Yveline Dévérin : je donne des conseils, je n'ai aucunement l'intention d'aller vérifier que vous les suivez. Mais si je vous ai conseillé le projet Voltaire, franchement, vous avez vraiment beaucoup de chance que votre université prenne ça en charge, ce serait dommage de ne pas en profiter.]

Vous pourrez accéder à ce service depuis n'importe quel type de connexion (y compris à l'extérieur de l'Université) et pour la durée de votre inscription universitaire 2018/2019.

Si vous rencontrez des difficultés de connexion, vous pourrez contacter M. Nathalie Joubert (joubert@univ-tlse2.fr).

Si vous êtes inscrit dans une autre discipline principale (histoire, sociologie...):

Rapprochez-vous de votre département pour connaître les possibilités offertes pour améliorer votre expression écrite.

¹ [note d'Yveline Dévérin : je donne des conseils, je n'ai aucunement l'intention d'aller vérifier que vous les suivez. Mais si je vous ai conseillé le projet Voltaire, franchement, vous avez vraiment beaucoup de chance que votre université prenne ça en charge, ce serait dommage de ne pas en profiter.]